



**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**RAPPORT SPECIAL**  
*EXERCICE CLOS LE 31/12/2018*

**ASSOCIATION « A.D.S.E.A. 05 »**  
**72 ROUTE DES EYSSAGNIERES**  
**BP 332**  
**05000 GAP**

Le Marignan - 1 A, rue Bayard - 05000 GAP - Tél. 04 92 52 37 53 - Fax 04 92 52 37 68  
[contact@cabinet-gautier.com](mailto:contact@cabinet-gautier.com)



## ASS « ADSEA 05 »

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux membres de l'Assemblée Générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADSEA 05 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

##### *Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation*

Néant.

Le Marignan - 1 A, rue Bayard - 05000 GAP - Tél. 04 92 52 37 53 - Fax 04 92 52 37 68

Rapport spécial sur les comptes annuels de l'association  
ASS ADSEA 05  
contact@cabinet-gautier.com

Page 1



### **Observation**

Néant.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis dans votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies en annexe.
- Nous avons mis en œuvre les contrôles de substance que nous avons estimés nécessaires compte tenu de la situation de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre

Le Marignan - 1 A, rue Bayard - 05000 GAP - Tél. 04 92 52 37 53 - Fax 04 92 52 37 68

Rapport spécial sur les comptes annuels - [contact@cabinet-gautier.com](mailto:contact@cabinet-gautier.com)

Page 3



- en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gap, le 4 juin 2019

**SASU COMES**  
**Par son Président**  
**Commissaire Aux Comptes Responsable**  
**Philippe GAUTIER**

# BILAN

ACTIF	2018			2017
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif immobilisé</b>				
- Immobilisations incorporelles				
* Frais d'établissement	13 126	7 672	5 454	6 817
* Logiciels informatiques	126 022	59 426	66 596	8 986
- Immobilisations corporelles				
* Terrains	286 266		286 266	286 266
* Agencements, aménagement terrains	739 040	335 765	403 275	443 337
* Constructions	19 472 221	6 201 648	13 270 573	10 950 348
* Installations techniques matériel et outillage	10 974 762	6 847 717	4 127 045	4 768 303
* Immobilisations en cours	217 000	-	217 000	1 167 714
- Immobilisations financières				
* Titres immobilisés	2 003 500	-	2 003 500	2 001 000
* Dépôt et cautionnement	46 306	-	46 306	30 289
<b>TOTAL I</b>	<b>33 878 242</b>	<b>13 452 229</b>	<b>20 426 013</b>	<b>19 663 061</b>
<b>Actif circulant</b>				
- Stocks				
* Matières 1ères et fournitures	183 052	-	183 052	159 377
- Avances et acomptes versés sur commande	3910	-	3910	415
- Créances				
* Clients et comptes rattachés	4 416 964	27 748	4 389 216	3 358 596
* Autres créances	1 012 446	-	1 012 446	846 742
* Divers		-		
- Valeurs mobilières de placement				
* Valeurs mobilières de placement		-		
- Disponibilités				
* Disponibilités	9 884 609	-	9 884 609	9 574 300
<b>Total II</b>	<b>15 500 981</b>	<b>27 748</b>	<b>15 473 233</b>	<b>13 939 431</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
- Produits à recevoir				
* Produits à recevoir	84 353	-	84 353	15 821
- Charges constatées d'avance				
* Charges constatées d'avance	37 203	-	37 203	18 990
<b>Total III</b>	<b>121 556</b>	<b>-</b>	<b>121 556</b>	<b>34 811</b>
<b>Total actif</b>	<b>49 500 779</b>	<b>13 479 977</b>	<b>36 020 803</b>	<b>33 637 303</b>



# BILAN

PASSIF	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>Fonds associatifs</b>		
- Fonds associatifs sans droit de reprise (subvention, dons, legs...)		
* Subvention d'investissement	1 909 307	1 909 307
* Dons et legs	242 075	264 793
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
* Réserve de trésorerie	1 698 582	1 678 705
* Excédent affecté à l'investissement	4 098 893	4 105 144
* Réserves réglementées pour renouvellement immobilisations	3 542 249	3 107 647
- Résultats sous contrôle tiers financeurs		
* Report à nouveau	1 857 783	2 034 496
* Résultat de l'exercice	613 903	390 401
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
* Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	830 616	1 025 576
- Provisions réglementaires		
* Provisions réglementaires		
<b>TOTAL I</b>	<b>14 793 408</b>	<b>14 516 068</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>		
- Provision pour risques	57 725	57 725
- Provision pour charges		
<b>TOTAL II</b>	<b>57 725</b>	<b>57 725</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
- Sur subventions de fonctionnement	95 258	96 964
- Sur autres ressources		
<b>Total III</b>	<b>95 258</b>	<b>96 964</b>
<b>Dettes</b>		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 074 797	9 748 036
- Emprunt et dettes financières divers	8 381 771	5 882 305
- Avances et acomptes reçus sur commande en cours	49 209	22 210
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 938	763 755
- Dettes fiscales et sociales	2 450 801	2 364 424
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 061	102 547
- Autres dettes	41 474	37 642
<b>Total IV</b>	<b>21 074 051</b>	<b>18 920 920</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
- Produits constatés d'avance	361	45 625
- Instrument de trésorerie	-	-
<b>Total V</b>	<b>361</b>	<b>45 625</b>
<b>Total passif</b>	<b>36 020 803</b>	<b>33 637 303</b>

*Signature*

# COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au	31.12.2018	31.12.2017
Produits d'exploitation		
- Production vendue biens et services	1 841 048	1 549 362
Chiffre d'affaires		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Subvention d'exploitation	175 830	316 475
- Autres produits	18 116 981	16 894 711
- Reprise provisions et amortissements (transfert de charge)	67 396	46 177
<b>Produits d'exploitation TOTAL I</b>	<b>20 201 255</b>	<b>18 806 726</b>
Ventes internes ADSEA (production atelier ESAT)	-1 242 534	-977 155
<b>Produits d'exploitation sans ventes internes ADSEA TOTAL I</b>	<b>18 958 721</b>	<b>17 829 571</b>
Charges d'exploitation		
- Achat matières premières et autres approvisionnements	1 194 177	1 004 842
- Variation de stocks	-21 705	4 615
- Autres achats et charges externes	4 774 974	3 815 395
- Impôts et taxes et versements assimilés	683 905	676 004
- Salaires et traitements	8 245 762	8 312 560
- Charges sociales	3 277 737	3 435 745
- Dotations	1 680 287	1 378 343
- Autres charges	-	
<b>Charges d'exploitation TOTAL I</b>	<b>19 835 137</b>	<b>18 627 504</b>
Achats internes ADSEA production atelier ESAT	-1 242 534	-977 155
<b>Charges d'exploitation TOTAL II</b>	<b>18 592 603</b>	<b>17 650 350</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>366 118</b>	<b>179 221</b>
Produits financiers		
- Produits financiers de participation		
- Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
- Autres intérêts et produits assimilés		
- Reprise provision et transfert de charge		
- Différence positive de change		
- Produits nets cession VMP	37 363	15 720
<b>Produits financiers TOTAL V</b>	<b>37 363</b>	<b>15 720</b>
Charges financières		
- Charges financières	203 384	178 213
- Autres charges financières		
<b>Charges financières TOTAL VI</b>	<b>203 384</b>	<b>178 213</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-166 021</b>	<b>-162 493</b>
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS</b>	<b>200 097</b>	<b>16 728</b>
Produits exceptionnels		
- Sur opération de gestion	6 543	79 961
- Sur opération en capital	364 311	118 844
- Reprise provision pour risques et charges	10 636	167 756
- Reprise provisions et transfert de charges	108 251	102 000
<b>Produits exceptionnels TOTAL VII</b>	<b>489 741</b>	<b>468 561</b>
Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion	18 276	6 365
- Sur opérations en capital	54 371	82 627
- Dotation aux amortissements et aux provisions	3 288	3 136
- Dotation provision pour risques et charges		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		2 760
<b>Charges exceptionnelles TOTAL VIII</b>	<b>75 936</b>	<b>94 888</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>413 805</b>	<b>373 673</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>19 485 825</b>	<b>18 313 852</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>18 871 923</b>	<b>17 923 451</b>
<b>RESULTAT EXCEDENTAIRE</b>	<b>613 902</b>	<b>390 401</b>

*3/11*

## PERIMETRE DE SOMMATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes 2018 correspondent à la sommation des comptes de l'ensemble des établissements et services gérés par l'A.D.S.E.A. et des comptes propres de l'association.

Il s'agit :

- du Siège administratif et comptable à GAP
- du Foyer de vie Le Val des Roches à BARRET sur MEOUGE (FO)
- du Foyer d'Hébergement pour travailleurs adultes handicapés de ROSANS (FH)
- du Foyer de Vie pour adultes handicapés de ROSANS (FO)
- du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour adultes handicapés de ROSANS (SAVS)
- des Etablissements et Service d'Aide par le Travail Social pour adultes handicapés de ROSANS (ESAT)
- des Etablissements et Services d'Aide par le Travail Productions Artisanale et Agricole de ROSANS (ESAT)
- de la Maison d'Accueil Spécialisée du Bois de Saint Jean à GAP (MAS)
- du Service d'Action Educative en Milieu Ouvert du S.O.A.E. à GAP (AEMO)
- de l'Internat et du Semi-Internat de l'Institut Médico Educatif du Bois de Saint Jean à GAP (IME)
- du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile du Bois de Saint Jean à GAP (SESSAD)
- de Centre Educatif et de Formation Professionnelle à ASPRES sur BUECH (CEFP)
- de l'Accueil Modulable à GAP
- de la Maison d'Enfants à Caractère Social La Récompa (Internat) à LA ROCHE des ARNAUDS (MECS)
- du Foyer d'Accueil Médicalisé du Bois de Saint Jean à GAP (Internat et Semi-Internat) (FAM)
- du Foyer d'Accueil Médicalisé du Bois de Saint Jean à GAP (Soins) (FAM)
- des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisées à GAP (MASP)
- de l'Accueil des Mineurs Non Accompagnés (M.N.A)
- du Structure d'Accueil et de Mise à l'Abri (SAMA)

L'ensemble de ces établissements et services est géré par l'A.D.S.E.A. qui a reçu, pour chacun et selon le cas, une habilitation, une autorisation ou un agrément et signé une convention auprès des autorités compétentes.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Lors de l'exercice 2018, le foyer de vie de Barret a été transféré pour 21 places à Gap dans de nouveaux bâtiments.

## EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Néant



# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,
- L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 92-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- de l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- de l'arrêté du 17 décembre 2013 relatif au plan comptable M.22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux communaux, intercommunaux, départementaux et interdépartementaux ;

## **ACTIF IMMOBILISE**

A compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les comptes ont été établis en application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatifs à la définition et à la comptabilisation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La décomposition a été faite conformément aux règlements.

Les éléments décomposables identifiés correspondent aux bâtiments de foyers de vie et aux ateliers de formation et de production.

Les immobilisations sont entrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production qui inclut le coût indirect du responsable des travaux (pour cet exercice la somme inscrite à l'actif est 28 566€).

## **DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENTS**

- Les durées d'amortissements pratiquées pour les différentes immobilisations sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels informatiques	1 à 5 ans
Terrains	-
Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Bâtiments constructions	15 à 50 ans
Installations et aménagements	5 à 20 ans
Equipement technique	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

- Exception à la règle :

Les immobilisations ayant une valeur d'achat de moins de 500 € (seuil de tolérance fiscale) doivent être comptabilisées en charge.

Néanmoins, afin d'avoir une trace de l'achat lors des inventaires physiques, ces investissements seront immobilisés et amortis sur 1 an.

- Toutes les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

- Dotations aux amortissements :

- Les immobilisations acquises sont amorties à compter de leur date d'acquisition.
- Pour les biens immobiliers qui sont construits, la date de mise en service correspond au démarrage des amortissements

- Transfert d'immobilisation entre établissements :

- La cession de l'immobilisation est comptabilisée à sa valeur nette comptable
- Elle est amortie suivant la durée résiduelle restante depuis son acquisition
- Pour les immobilisations totalement amorties, la cession sera comptabilisée pour un euro symbolique ainsi que son enregistrement sur le nouvel établissement.

## **VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée quand la valeur du marché à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition. Elle correspond à la différence de ces deux valeurs.

## **PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions constatées sont destinées à couvrir les passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Ces passifs trouvent leur origine dans les obligations (juridiques ou implicites) de l'association qui résultent d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources sans contre partie.

## **EMPRUNTS**

Le capital à rembourser est comptabilisé au passif du bilan.  
Le coût des emprunts (intérêts) est comptabilisé en charges.

## **FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais d'établissement valorisés dans les comptes consolidés de l'A.D.S.E.A. au 31/12/2017 pour :

- 12 617.80 € correspondant aux frais engagés pour les studios SAVS du BERSAC avant leur location aux Travailleurs Handicapés
- 508.06 € correspondent au contrat de maintenance de l'ascenseur des futurs locaux du Foyer Occupationnel de ROSANS (anciens locaux de la MAS).

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués à la valeur du marché pour les stocks agricoles et à la valeur d'achat pour les autres.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque celui-ci perd de sa valeur.

- Exception à la règle :

Les variations de stocks doivent être comptabilisées dans les comptes 6031 à 6037.

Excepté les ateliers de production de l'ESAT de ROSANS, la variation est comptabilisée directement dans le compte de charge concerné afin de faciliter le contrôle de l'exécution budgétaire par les autorités de tarification.

## **DETTES CONGES PAYES**

- Exception à la règle :

La variation de la dette pour congés payés du personnel doit être comptabilisée dans les comptes suivants :

6318 pour le montant des charges fiscales de la dette

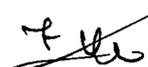
6412 pour le montant brut de la dette

64528 pour le montant des charges sociales de la dette

La comptabilisation de cette dette est refusée par les autorités de tarification et afin de leur permettre d'identifier facilement le montant à rejeter, le montant total de la variation de la dette est comptabilisé au compte 6412.

## **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.



## **CAPITAUX PROPRES**

Certains mouvements d'investissements (reprise de fonds propres) sont décidés par les tarificateurs sans décision de notre Assemblée Générale.

En effet, les arrêtés de l'exercice budgétaire fixant le montant des groupes fonctionnel (dépenses et recettes) des établissements peuvent prévoir des recettes en atténuation des dotations avec amortissements.

Peuvent être concernés les comptes de capitaux propres suivants :

- 1025            Legs et donations
- 10682        Excédents affectés à l'investissement
- 10685 et 141 Réserve de trésorerie
- 10687        Réserve de compensation des amortissements
- 1421         Provision pour renouvellement des immobilisations

Pour l'année 2018 ont été repris en recettes en atténuation :

- |         |   |              |
|---------|---|--------------|
| - 1025  | Legs et donations                             | 22 717.75 €  |
| - 10687 | Réserve de compensation des amortissements    | 10 635.63 €  |
| - 1421  | Provision pour renouvellement immobilisations | 102 000.00 € |



# ADSEA - RESULTATS DE CLOTURE 2018 COMPTES ADMINISTRATIFS

ETABLISSEMENTS	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018		REPRISE RESULTATS DE CLOTURE ANNEES ANTERIEURES		RESULTAT DE CLOTURE AVANT AFFECTATION		PROPOSITION D'AFFECTATION ADSEA		PROPOSITION DE REPRISE SUR PRIX DE JOURNEE 2020
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS	
FOYER OCCUPATIONNEL BARRET / GAP	Excédent	133 290.00	Excédent	0.00	Excédent	133 290.00			-133 290.00
FOYER D'HEBERGEMENT ROSANS	Excédent	63 790.00	Excédent		Excédent	63 790.00			-63 790.00
FOYER OCCUPATIONNEL ROSANS	Excédent	45 387.00	Excédent		Excédent	45 387.00		45 387.00	
SAVS ROSANS	Excédent	13 467.00	Excédent		Excédent	13 467.00	13 467.00		
ESAT ROSANS (Social)	Excédent	138 293.00	Excédent	2 167.00	Excédent	140 460.00	9 583.74	130 875.79	
MAS Saint-Jean GAP	Excédent	95 279.00	Excédent	65 000.00	Excédent	160 279.00		100 000.00	60 279.00
IME Saint-Jean GAP	Excédent	169 907.00	Excédent	115 000.00	Excédent	54 907.00			-54 907.00
SESSAD Saint-Jean GAP	Excédent	60 388.00	Excédent	70 000.00	Excédent	9 612.00		9 612.00	
FAM Saint-Jean Hébergement GAP	Excédent	38 273.00	Excédent	900.00	Excédent	39 173.00		39 173.00	
FAM Saint-Jean Soins GAP	Excédent	17 313.00	Excédent		Excédent	17 313.00		17 313.00	
SOAE AEMO GAP	Excédent	17 018.00	Excédent	50 000.00	Excédent	67 018.00	50 000.00	17 018.00	
MECS La Récompa Internat LA ROCHE DES ARNAUDS	Excédent	66 679.00	Excédent		Excédent	66 679.00	66 679.00		
CEFTP ASPRES SUR BUECH	Excédent	283 662.00	Excédent	0.00	Excédent	283 662.00	200 000.00		83 662.00
SIEGE ADMINISTRATIF Saint-Jean GAP	Excédent	88 181.00	Excédent		Excédent	88 181.00			88 181.00
SIEGE MASP Saint-Jean GAP	Excédent	20 818.00	Excédent		Excédent	20 818.00			20 818.00
IMNA	Excédent	57 468.00	Excédent		Excédent	57 468.00			57 468.00
SAMA	Excédent	76 683.00	Excédent		Excédent	76 683.00			-76 683.00
<b>TOTAL Sans Production ESAT</b>	<b>Excédent</b>	<b>377 780.00</b>	<b>Excédent</b>	<b>303 067.00</b>	<b>Excédent</b>	<b>680 847.00</b>	<b>339 729.74</b>	<b>359 378.79</b>	<b>Excédent</b> <b>Déficit</b> <b>-162 203.00</b>
Production ESAT	Excédent	299 323.00	Excédent		Excédent	299 323.00	299 323.00		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>Excédent</b>	<b>677 103.00</b>	<b>Excédent</b>	<b>303 067.00</b>	<b>Excédent</b>	<b>980 170.00</b>	<b>639 052.74</b>	<b>359 378.79</b>	<b>Excédent</b> <b>Déficit</b> <b>-162 203.00</b>

9/16

# EXPLICATIF DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

**EXERCICE 2018 DU 01/01/2018 AU 31/12/2018**

ETABLISSEMENTS ET SERVICES	DEBIT	CREDIT	SOLDE	
			DEBITEUR	CREDITEUR
BARRET Foyer Occupationnel	1 414 939	1 281 649	133 290	
ROSANS Foyer d'hébergement	992 632	928 842	63 790	
ROSANS Foyer Occupationnel	2 526 821	2 572 208		45 387
ROSANS SAVS	171 023	184 490		13 467
ROSANS ESAT Social	976 536	1 114 829		138 293
ROSANS ESAT Production	2 470 905	2 770 228		299 323
GAP Maison d'Accueil Spécialisé	1 768 948	1 864 227		95 279
GAP IME Saint Jean	3 331 766	3 161 859	169 907	
GAP SESSAD Saint Jean	635 090	574 702	60 388	
GAP FAM Hébergement	859 864	898 137		38 273
GAP FAM Soins	425 259	442 572		17 313
GAP SOAE AEMO	708 200	725 218		17 018
LA ROCHE des ARNAUDS LA RECAMPA Internat + Accueil Modul.	1 086 911	1 153 590		66 679
ASPRES sur BUECH CEFTP	1 763 108	2 046 770		283 662
GAP Siège Administratif	779 913	868 094		88 181
GAP Siège MASP	80 107	100 925		20 818
MNA	321 836	379 304		57 468
SAMA	695 218	618 535	76 683	
<b>TOTAL</b>	<b>21 009 077</b>	<b>21 686 179</b>	<b>504 058</b>	<b>1 181 161</b>

*do ll*

## BILAN ACTIF

### RETRAITEMENT BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AU BILAN COMPTABLE

RUBRIQUES DU BILAN	BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS	COMPENSATION DEBIT CREDIT	INTRA-GROUPE	BILAN COMPTABLE
Frais d'Etablissement	5 454			5 454
Logiciels	66 596			66 596
Terrains	286 266			286 266
Agencements aménagements terrains	403 275			403 275
Constructions	13 270 573			13 270 573
Installations techniques	4 127 045			4 127 045
Immobilisations en cours	217 000			217 000
Titres de participation	2 003 500			2 003 500
Dépôt et cautionnement	46 306			46 306
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>20 426 014</b>			<b>20 426 014</b>
Comptes de liaisons	6 545 593	1 352 875	-7 898 468	0
<b>Total comptes de liaisons</b>	<b>6 545 593</b>	<b>1 352 875</b>	<b>-7 898 468</b>	<b>0</b>
Stocks matières premières et fournitures	183 052			183 052
Avances et acomptes versés sur commande	3 910			3 910
Clients et comptes rattachés	4 340 649	48 567		4 389 216
Autres créances	958 021	54 425		1 012 446
Valeurs mobilières de placement				0
Disponibilités	1 503 487	8 381 122		9 884 609
Charges constatées d'avance	37 203			37 203
Produits à recevoir	84 353			84 353
<b>Total actif circulant</b>	<b>7 110 675</b>	<b>8 484 114</b>		<b>15 594 789</b>
<b>Total Actif</b>	<b>34 082 282</b>	<b>9 836 989</b>	<b>-7 898 468</b>	<b>36 020 802</b>

**BILAN PASSIF (1)**  
**RETRAITEMENT BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AU BILAN COMPTABLE**

RUBRIQUES DU BILAN	BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS	COMPENSATION DEBIT CREDIT	DOMMAGES ET INDEMNITES	PROVISION GROSSES REPARATIONS
Dommmages et indemnités	82 627		-82 627	
Dons et legs	242 075			
Subventions affectés à des biens renouvelables	1 909 307			
Réserve de trésorerie	1 698 582			
Excédents affectés à l'investissement	4 098 893			
Réserves réglementées pour renouvel. Immobil.	3 542 249			
Autres réserves	865 459			
Reports à nouveau	260 867		101 382	46 940
Résultat de l'exercice	677 101		-18 755	
Subventions affectées à des biens non renouvel.	830 616			
Provisions réglementées - Provisions pour travaux	46 940			-46 940
<b>Total fonds propres</b>	<b>14 254 715</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litiges avec personnel	57 725			
Provisions pour ind. départ retraite	538 693			
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>596 418</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions réglementées - Fonds dédiés	95 258			
<b>Total provisions réglementées - Fonds dédiés</b>	<b>95 258</b>			
Comptes de liaisons	6 545 593	1 352 875		
<b>Total comptes de liaisons</b>	<b>6 545 593</b>	<b>1 352 875</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts	9 074 797			
Dettes financières	649	8 381 122		
Avances et acomptes reçus	642	48 567		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	927 332	23 607		
Dettes fiscales et sociales	2 419 983	30 818		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 061	0		
Autres dettes	41 474			
Produits constatés d'avance	361			
<b>Total dettes</b>	<b>12 590 299</b>	<b>8 484 114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total passif</b>	<b>34 082 283</b>	<b>9 836 989</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**BILAN PASSIF (2)**  
**RETRAITEMENT BILAN COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AU BILAN COMPTABLE**

RUBRIQUES DU BILAN	DIFFERENCE SUR REALISATION ACTIF IMMO	DIFFERENCE SUR REALISATION ACTIF CIRCULANT	INTRA-GROUPE	PROVISION INDEMNITES RETRAITES	DOTATION PROVISIONS pour RISQUES	BILAN COMPTABLE
Dommages et indemnités						0
Dons et legs						242 075
Subventions affectées à des biens renouvelables						1 909 307
Réserve de trésorerie						1 698 582
Excédents affectés à l'investissement						4 098 893
Réserves réglementées pour renouvellement immo.						3 542 249
Autres réserves	-431 975	-433 484				0
Report à nouveau	431 975	433 484		583 136		1 857 783
Résultat de l'exercice				-44 443		613 903
Subventions affectées à des biens non renouvel.						830 616
Provisions réglementées - Provisions pour travaux						0
<b>Total fonds propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>538 693</b>	<b>0</b>	<b>14 793 408</b>
Provisions pour litiges avec personnel						57 725
Provisions pour ind. départ retraite				-538 693		0
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-538 693</b>	<b>0</b>	<b>57 725</b>
Provisions réglementées - Fonds dédiés						95 258
<b>Total provisions rélémentées - Fonds dédiés</b>						<b>95 258</b>
Comptes de liaisons			-7 898 468			0
<b>Total comptes de liaisons</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7 898 468</b>			<b>0</b>
Emprunts						9 074 797
Dettes financières						8 381 771
Avances et acomptes reçus						49 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						950 938
Dettes fiscales et sociales						2 450 802
Dettes sur immobilisations et compes rattachés						125 061
Autres dettes						41 474
Produits constatés d'avance						361
<b>Total dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 074 413</b>
<b>Total passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7 898 468</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 020 803</b>

**RETRAITEMENT RESULTATS COMPTES ADMINISTRATIFS POUR PASSAGE AUX RESULTATS COMPTABLES**

Rubriques du compte de résultat	Résultat Administratif	Frais de siège et inter établi.	Provision indemnité retraite	Provision réserve Actif Immo. et circulant	Ventes Internes ADSEA 628000	Domage malifactions virée au compte de résultat	Résultat Comptable
Achat de matières premières et autres approv.	1 194 177		687211				1 194 177
Variation de stocks	-21 705						-21 705
Autres achats et charges externes	4 774 974	-79 020			-1 163 514		3 532 440
Impôts et taxes et versements assimilés	683 905						683 905
Salaires et traitements	8 245 762						8 245 762
Charges sociales	3 277 737						3 277 737
Dotations aux amortissements sur immobilis.	1 680 287						1 680 287
Dotations aux provisions actif immobilisé							0
Dotations aux provisions actif circulant	3 288						3 288
Autres charges							0
Frais de siège social	776 925	-776 925					0
Intérêts et charges financières assimilées	203 384						203 384
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 276						18 276
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	54 371						54 371
Dotations aux provisions pour risques et charges	100 141		-100 141				0
Dotations aux amortissements et transfert de charges	0						0
Engagements à réaliser fonds formation	0						0
<b>Total des charges</b>	<b>20 991 522</b>	<b>-855 945</b>	<b>-100 141</b>	<b>0</b>	<b>-1 163 514</b>	<b>0</b>	<b>18 871 922</b>
Production vendue (biens et services)	1 841 048				-1 163 514		677 534
Subvention d'exploitation	175 830						175 830
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	67 396						67 396
Autres produits	18 116 981	-79 020					18 037 961
Quote-part des établissements au siège	776 925	-776 925					0
Produits nets sur cession VMP	37 363						37 363
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 543						6 543
Produits exceptionnels sur gestion de capital	383 066					-18755	364 311
Reprise provision pour risques et charges	155 219		-144 583				10 636
Reprise sur provisions et transfert de charges	108 251			0			108 251
<b>Total des produits</b>	<b>21 668 622</b>	<b>-855 945</b>	<b>-144 583</b>	<b>0</b>	<b>-1 163 514</b>	<b>-18 755</b>	<b>19 485 825</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>677 100</b>	<b>0</b>	<b>-44 443</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18 755</b>	<b>613 902</b>

*24a*

## VARIATION AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

RUBRIQUES	DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN D'EXERCICE
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>				
<b>ETAT</b>				
131 Subvention d'investiss. non renouvelable IME St Jean	1 648 373			1 648 373
139 Subvention IME inscrite au compte de résultat	803 843	144 000		947 843
<b>Total IME</b>	<b>844 530</b>	<b>-144 000</b>		<b>700 530</b>
<b>ETAT</b>				
131 Subvention d'investiss. non renouvelable FAM	195 136			195 136
139 Subvention FAM inscrite au compte de résultat	136 602	19 515		156 117
<b>Total FAM</b>	<b>58 534</b>	<b>-19 515</b>		<b>39 019</b>
<b>REGION</b>				
131 Subvention d'investiss. non renouvelable FAM	195 136			195 136
139 Subvention d'investiss. non renouvelable FAM	136 602	19 515		156 117
<b>Total FAM</b>	<b>58 534</b>	<b>-19 515</b>		<b>39 019</b>
131 Subvention d'investiss. non renouvelable taxe d'apprentissage IME St Jean	102 409	0	4 785	97 624
139 Subvention TA inscrite au compte de résultat IME St Jean	38 791	11 930	4 785	45 936
<b>Total IME</b>	<b>63 618</b>	<b>-11 930</b>		<b>51 688</b>
131 Subvention d'investiss. non renouvelable taxe d'apprentissage CEFTP	66 038		0	66 038
139 Subvention TA inscrite au compte de résultat CEFTP	65 677	0	0	65 677
<b>Total CEFTP</b>	<b>361</b>	<b>0</b>		<b>361</b>

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS  
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES**

Financier	Objet	Début 2018	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources	Fin d'exercice 2018
Département compte 194010	Evaluation interne BARRET	3 186.06			3 186.06
Département compte 194011	Prévention des risques Foyer d'hébergement ROSANS	3 537.00			3 537.00
Département compte 194012	Formation CHSCT Foyer d'hébergement ROSANS CEFTP	0.00 0.00			0.00 0.00
Département compte 194014	Fonds formation AEMO SOAE CEFTP	3 076.00 8 150.00			3 076.00 8 150.00
Département compte 194015	Intervention addictions CEFTP	5 900.00			5 900.00
Département compte 194016	Formation cuisine CEFTP	4 000.00			4 000.00
Département compte 194018	Formation incendie CEFTP	0.00			0.00
Département compte 194021	Formation AFPS CEFTP	4 500.00			4 500.00
Département compte 1940193	Formation GEPC CEFTP	250.00			250.00
Etat compte 194021	Prévention des risques ESAT ROSANS	8 620.00			8 620.00
Sécurité Sociale compte 194050	Evaluation Interne-Externe M.A.S. Saint Jean I.M.E. Le Bois de Saint-Jean	7 134.00 7 530.64			7 134.00 7 530.64
Sécurité Sociale compte 194051	Prévention des risques M.A.S. Saint Jean	2 480.00			2 480.00
Sécurité Sociale compte 194052	Formation C.H.S.C.T. M.A.S. Saint Jean	1 860.00			1 860.00
Sécurité Sociale compte 194054	Fonds formation M.A.S. Saint Jean	31 140.81			31 140.81
Sécurité Sociale compte 194056	Fonds déménagement M.A.S. Saint Jean	0.00			0.00
Sécurité Sociale compte 194058	Fonds ferme pédagogique I.M.E. Le Bois de Saint-Jean	2 857.68			2 857.68
Département compte 194170	Fonds Les Jardins Partagés F.A.M. Saint Jean	2 742.00	1706.63		1 035.37
	<b>TOTAL</b>	<b>96 964.19</b>	<b>1 706.63</b>	<b>0.00</b>	<b>95 257.56</b>

## VARIATION BRUTE DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Augmentation			Diminution			Fin d'exercice
		En cours	Transfert	Autres	En cours	Transfert	Autres	
Frais d'établissement	13 126							13 126
Frais de recherche et développement	0							0
Concessions et brevets	0							0
Logiciels informatiques	58 655			67 367				126 022
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>71 781</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67 367</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139 148</b>
Terrains et aménagements	1 028 245					2 938		1 025 306
Constructions sur sol propre	16 545 346			2 994 334		67 460		19 472 221
Installations techniques, matériel et outillage	10 997 827		47 384	317 278		47 384	340 343	10 974 762
Immobilisations en cours	1 126 881	2 070 905				2 980 786		217 000
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 739 132</b>	<b>2 070 905</b>	<b>47 384</b>	<b>3 311 612</b>	<b>0</b>	<b>47 384</b>	<b>3 391 528</b>	<b>31 689 288</b>
Titre de participation et dépôt et cautionnement	2 031 289		522	18 827		522	310	2 049 806
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 031 289</b>	<b>0</b>	<b>522</b>	<b>18 827</b>	<b>0</b>	<b>522</b>	<b>310</b>	<b>2 049 806</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 842 202</b>	<b>2 070 905</b>	<b>47 906</b>	<b>3 397 806</b>	<b>0</b>	<b>47 906</b>	<b>3 391 838</b>	<b>33 878 242</b>

*NEH*

## VARIATION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Augmentation		Diminution		Fin d'exercice
		Transfert	Autres	Transfert	Autres	
Frais d'établissement	6 309		1 363			7 672
Frais de recherche et développement	0					0
Concessions et brevets	0					0
Logiciels informatiques	49 669		9 757			59 426
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>55 978</b>		<b>11 121</b>			<b>67 099</b>
Terrains et aménagements	298 641		37 125			335 766
Constructions sur sol propre	5 594 999		668 712		62 063	6 201 648
Installations techniques, matériel et outillage	6 229 524	2 621	859 035		240 841	6 847 718
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 123 164</b>	<b>2 621</b>	<b>1 564 872</b>	<b>2 621</b>	<b>302 904</b>	<b>13 385 132</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 179 142</b>	<b>2 621</b>	<b>1 575 992</b>	<b>2 621</b>	<b>302 904</b>	<b>13 452 230</b>

## VARIATION DES PROVISIONS POUR LITIGES AVEC LE PERSONNEL

ETABLISSEMENT	MONTANT AU 31/12 N-1	DOTATION DE L'EXERCICE	REPRISE DANS L'EXERCICE		MONTANT AU 31/12 N
			ANNULEE	IMPUTE	
SIEGE					
FOYER BARRET-SUR-MEOUGE					
FOYER HEBERGEMENT ROSANS	18 840.00				18 840.00
ESAT ROSANS	0.00				0.00
PRODUCTION ESAT ROSANS					
ENQUETES SOCIALES SOAE					
I.O.E. - S.O.A.E.					
A.E.M.O. - S.O.A.E.					
IME LE BOIS DE SAINT-JEAN					
CEFTP INTERNAT	38 885.00				38 885.00
CEFTP FORMATION					
CEFTP PLACEMENTS EXTERIEURS					
MECS LA RECAMPA	0				0.00
<b>TOTAUX</b>	<b>57 725.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>57 725.00</b>

## CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est constituée en fonction des risques de non recouvrement.

### VARIATION DES PROVISIONS POUR DES DEPRECIATIONS DES CREANCES

ETABLISSEMENT	MONTANT AU 31/12 N-1	DOTATION DE L'EXERCICE cpte 681742	REPRISE DANS L'EXERCICE			MONTANT AU 31/12 N cpte 492000
			ANNULEE cpte 781742	IMPUTEE cpte 771000	refusée DDASS	
<b>CLIENTS</b>						
Production ROSANS	24 345.37	3 288.18	13 320.62			14 312.93
C.E.F.T.P.						
<b>TOTAL</b>	<b>24 345.37</b>	<b>3 288.18</b>	<b>13 320.62</b>			<b>14 312.93</b>
<b>ORGANISMES PAYEURS</b>	cpte 491000	cpte 681741	cpte 781741	cpte 422000	cpte 115150	cpte 491000
Foyer BARRET-SUR-MEOUGE	19 932.08		9 932.08			10 000.00
M.A.S. Saint Jean	6 609.00		3 174.00			3 435.00
F.A.M. Saint Jean						
SAVS ROSANS						
Foyer Occupationnel ROSANS						
Foyer d'hébergement ROSANS						
S.O.A.E.						
M.E. Le Bois de Saint-Jean						
M.E.C.S.						
CEFTP						
<b>TOTAL</b>	<b>26 541.08</b>	<b>0.00</b>	<b>13 106.08</b>	<b>0.00</b>		<b>13 435.00</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>50 886.45</b>	<b>3 288.18</b>	<b>26 426.70</b>	<b>0.00</b>		<b>27 747.93</b>

**ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**  
**ETAT D'EXIGIBILITE DES CREANCES ET DES DETTES**

	<b>MONTANT BRUT</b>	<b>ECHEANCE - 1 an</b>	<b>ECHEANCE + an - 5 ans</b>	<b>ECHEANCE + 5 ans</b>
<b>CREANCES</b>				
Acomptes versés sur commande en cours	3 910	3 910		
Organismes payeurs et clients	4 389 216	4 389 216		
Autres créances	839 432	839 432		
Subventions à recevoir				
TVA à récupérer et à encaisser	173 014	173 014		
Produits à recevoir	84 353	84 353		
Charges constatées d'avance	37 206	37 206		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>5 527 131</b>	<b>5 527 131</b>		
<b>DETTES</b>				
Emprunts	9 074 797	702 975	2 139 835	6 231 988
Emprunts et dettes financières divers	8 381 771	8 381 771		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	49 209	49 209		
Fournisseurs et comptes rattachés	950 938	950 938		
Dettes fiscales et sociales	2 450 801	2 450 801		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	125 061	125 061		
Autres dettes	41 474	41 474		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>21 074 051</b>	<b>12 702 229</b>	<b>2 139 835</b>	<b>6 231 988</b>

**ETAT DES CREANCES ET DES DETTES  
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018 DES EMPRUNTS**

ETABLISSEMENT	CAPITAL DU AU 31/12 N-1	INTERETS DUS AU 31/12 N-1	NOUVEAU CONTRAT CAPITAL	NOUVEAU CONTRAT INTERETS	REMBOURSEMENT CAPITAL	ANNEE INTERETS	DU AU 31/12 ANNEE N		ANNUITES RESTANTES DUES	ANNEE FIN D'AMORT.	PART CAPITAL - 1 AN	PART CAPITAL 1 A SANS	PART CAPITAL > 5ANS	ANNEE FIN
							CAPITAL	INTERETS						
FOYER OCCUPATIONNEL ROSANS	2 285.11	45.71			2 285.11	45.71	0.00	0.00	0.00	2018	0.00			2018
PRODUCTION ESAT	276 767.01	6 975.20			55 195.13	2515.15	221 571.88	4 460.05	226 031.93	2022	55 749.64	165 822.24		2022
Production Cuisine Centrale	704 634.17	44 187.56			208 440.28	7 311.68	496 193.89	7 227.35	503 421.24	2021	210 955.40	285 238.49		221
FAM - MAS Le Bois de Saint Jean	1 351 751.06	309 834.74			67 165.33	28 292.88	1 284 585.73	281 541.86	1 566 127.59	2039	66 497.09	259 916.59	958 172.05	2039
IME - MAS Le Bois de Saint Jean	1 350 000.00	344 002.76			100 000.00	38 040.79	1 250 000.00	305 961.97	1 555 961.97	2031	100 000.00	400 000.00	750 000.00	2031
Siège ADSEA	371 766.72	48 492.66			39 107.33	10 334.95	332 659.39	38 157.71	370 817.10	2026	40 264.66	173 332.47	119 062.26	2026
Foyer d'Hébergement	893 537.24	241 582.41			38 187.27	21 534.71	855 349.97	219 501.76	1 074 851.73	2036	39 115.31	166 200.06	650 034.50	2036
FOYER OCCUPATIONNEL ROSANS	4 770 084.64	1 383 914.75			161 516.03	87 130.36	4 608 568.56	1 296 784.39	5 905 352.95	2042	164 524.93	689 324.88	3 754 718.75	2042
<b>TOTAL</b>	<b>9 720 825.95</b>	<b>2 379 035.81</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>671 896.48</b>	<b>195 206.23</b>	<b>9 048 929.42</b>	<b>2 153 635.09</b>	<b>11 202 564.51</b>		<b>677 107.03</b>	<b>2 139 834.73</b>	<b>6 231 987.56</b>	

**9 048 929.32**

*22*

## DETAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF

- <u>Clients et comptes rattachés</u>	
Organismes payeurs	4 157 154.76
Clients des productions ESAT	211 242.21
- <u>Autres créances</u>	
Créances liées au personnel	377 660.00
Taxe sur la valeur ajoutée	173 013.91
Crédit impôt taxe sur salaires	213 881.00
Aide au poste ETAT	129 170.13

## DETAIL DE CERTAINS POSTES DU PASSIF

- <u>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</u>	
* Comptes fournisseurs	592 278.49
* Reversement dûs aux organismes payeurs	335 053.51
* Comptes fournisseurs immobilisations	125 060.68
- <u>Dettes fiscales et sociales</u>	
* Dettes liées au personnel et travailleurs handicapés	48 533.12
* Dettes provisionnées pour congés à payer, CET et PERCO	1 072 400.25
* Conseil d'établissement	
* URSSAF + Pôle emploi	286 679.25
* Mutuelles	45 387.50
* Médéric Retraite	117 837.90
* CHORUM Prévoyance	44 938.36
* Mutualité Sociale Agricole	5 446.08
* TVA	401 584.65
* Taxe sur salaires	8 820.36
* UNIFAF	130 112.64
* FAFSEA	94.08
* Effort construction	33 170.46
* OETH	2 470.00
* Etat taxes foncières et impôts	177 152.00

## COMPTE DE REGULARISATION ET CREDIT BAIL

Charges constatées d'avance	37 202.69
Produits constatés d'avance	360.94

## ENGAGEMENT HORS BILAN

### - Engagements reçus

- \* garantie du département à 25% pour un emprunt Crédit Foncier de 1 840 000,00 € du 15 mai 2007 (FAM du Bois de Saint Jean).
- \* caution NATIXIS GARANTIES à 56,25% pour un emprunt Crédit Foncier de 1 840 000,00 € du 28 mars 2007 (FAM du Bois de Saint Jean).
- \* garantie de la Caisse d'Epargne par caution bancaire pour un emprunt CDC de 2 000 000 € du 16 décembre 2010 (IME du Bois de Saint Jean)
- \* garantie de la Compagnie Européenne de Garanties et de cautions pour un emprunt de 500 000 € du 26/03/2014 (Siège ADSEA)
- \* garantie de la caisse d'Epargne par caution bancaire pour un emprunt CDC de 940 000 € du 19 mai 2016 (Foyer d'Hébergement ROSANS)
- \* garantie du département à 100% pour un emprunt Caisse d'Epargne de 4 810 000,00 € du 1er juin 2017 (Foyer d'Hébergement ROSANS)

### - Engagements donnés

- \* mandat de gestion de trésorerie Banque Populaire des Alpes du 14 septembre 2001
- \* promesse d'hypothèque à hauteur du montant du prêt de 1 800 000 € sur les locaux de la cuisine centrale du Bersac
- \* promesse d'hypothèque à hauteur du montant du prêt de 390 000 € sur les locaux de la cuisine centrale du Bersac

### - Engagements du crédit bail

- \* NEANT

## **1) ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Les indemnités de fin de carrière seront financés lors de leur survenance par les tiers financeurs dans le cadre de la procédure budgétaire ;

La provision de 538 693 € constatée dans les comptes administratifs de l'association ne couvre pas la totalité des engagements de l'association (uniquement le personnel ayant atteint 57 ans). Ainsi un retraitement a été fait au niveau de l'état de passage.

Le montant total des engagements au 31 décembre 2017 est de 928 135 € (variation de - 179 449 € par rapport à 2012).

Le calcul de ces engagements tient compte d'un départ volontaire à la retraite entre 60 ans et 62 ans suivant l'année de naissance de la personne, de l'espérance de vie, du taux de turn-over (1%), du taux d'actualisation (3.00%), d'un taux de charges sociales de 40%.

## HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes pour la mission légale, payés en 2018, sont de 17 500 € H.T. soit 21 000 € T.T.C.

## EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018

### EFFECTIF SOUS CONTRAT AU 31 DECEMBRE 2018

Par CONTRAT	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF
C.D.I.	165.05	182	91.60	99	256.65	281
C.D.D.	0.80	1	0	0	0.80	1
C.E.A.	3	3	3.00	3	6.00	6
C.P.R.	2.00	2	1.00	1	3.00	3
<b>TOTAL</b>	<b>170.85</b>	<b>188</b>	<b>95.60</b>	<b>103</b>	<b>266.45</b>	<b>291</b>

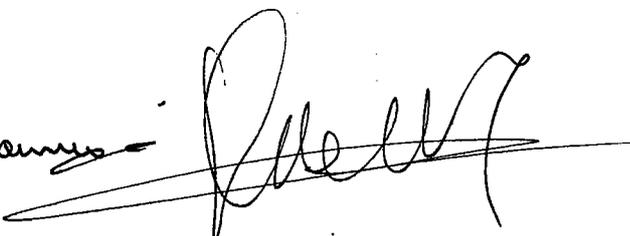
### EFFECTIF PRESENT AU 31 DECEMBRE 2018

Par SECTION	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF	ETP	EFFECTIF
ADMINISTRATION GESTION	18.18	25	1.00	1	19.18	26
DIRECTION ENCADREMENT	7.00	7	3.97	5	10.97	12
MEDICAL - PARAMEDICAL	25.19	54	8.06	14	33.25	68
SERVICES GENERAUX	17.2	22	29.67	38	46.87	60
SOCIAUX EDUCATIFS	87.60	80	47.05	45	134.65	125
<b>TOTAL</b>	<b>155.17</b>	<b>188</b>	<b>89.75</b>	<b>103</b>	<b>244.92</b>	<b>291</b>

# EFFECTIF DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN E.S.A.T.

AU 31 DECEMBRE 2018

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
E.S.A.T. ROSANS	44	25	69
TOTAL	44	25	69

275 et dernière feuille annexée 



« ADSEA 05 »

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2018**

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé et des conventions mentionnées à l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles qui ont été conclues lors des exercices précédents et qui sont toujours en cours.

**Conventions avec les cadres dirigeants :**

- Directrice Générale, Madame NICOLAS Muriel :
  - o Poursuite du contrat de travail,
  - o Rémunération brute perçue au cours de l'exercice 73 321 €,
  - o Dont avantage en nature véhicule pour 2 409 €,
  - o Frais de déplacements 1 957 €,

Le Marignan - 1 A, rue Bayard - 05000 GAP - Tél. 04 92 52 37 53 - Fax 04 92 52 37 68

Rapport spécial sur les conventions réglementées  
ASS ADSEA 05  
contact@cabinet-gautier.com

Page 1



- Directrice du Pôle Hébergement Adulte, Madame ANGE Judith :
  - Poursuite du contrat de travail,
  - Rémunération brute annuelle perçue au cours de l'exercice 62 134 €,
  - Dont avantage en nature véhicule pour 1 389 €,
  - Frais de déplacements 19 €,
  - Son époux est également salarié de l'association, dont les informations concernant sa rémunération sont les suivantes :
    - Poursuite du contrat de travail
    - Rémunération brute annuelle perçue au cours de l'exercice 51 033 €,
    - Avantage en nature véhicule pour 0 €,
    - Frais de déplacements 49 €,
  
- Directrice du Pôle Enfance, Madame SALVI GARCIA Véronique :
  - Poursuite du contrat de travail,
  - Rémunération brute annuelle perçue au cours de l'exercice 56 543 €,
  - Avantage en nature véhicule pour 1 691 €,
  - Frais de déplacements 0 €,
  
- Directeur Administratif et Financier, Monsieur BROUAND Philippe :
  - Poursuite du contrat de travail,
  - Rémunération brute perçue au cours de l'exercice 47 920 €,
  - Avantage en nature véhicule pour 0 €,
  - Frais de déplacements 42 €,
  
- Directrice des Ressources Humaines, Madame CHAUVAT Laetitia :
  - Poursuite du contrat de travail,
  - Rémunération brute perçue au cours de l'exercice 51 708 €,
  - Avantage en nature logement 0 € et véhicule pour 0 €,
  - Frais de déplacements 22 €,
  
- Directrice du Pôle Médicalisé, Madame BEAUGRAND Anne :
  - Poursuite du contrat de travail,
  - Rémunération brute annuelle perçue au cours de l'exercice 51 888 €,
  - Avantage en nature logement 0 € et véhicule pour 526 €,
  - Frais de déplacements 0 €.



- Directeur du Pôle Travail Adapté, Monsieur ROUX Christian :
  - o Poursuite de son contrat de travail,
  - o Rémunération brute perçue au cours de l'exercice 53 667 €,
  - o Avantage en nature logement 0 € et véhicule pour 2 232 €,
  - o Frais de déplacements 173 €,
  
- 
- Directeur du Pôle Enfance, Monsieur TORRES David :
  - o Entré le 03/12/2018,
  - o Rémunération brute annuelle perçue au cours de l'exercice 3 754 €,
  - o Avantage en nature logement pour 0 € et véhicule pour 192 €,
  - o Frais de déplacements 134 €.

Fait à Gap, Le 4 juin 2019

*S.A.S.U. de Commissaires aux Comptes COMES  
Par son Président,  
Commissaire aux Comptes Responsable,*

**Philippe GAUTIER**